

## Proposition de stage de « Bac+2 /+4 » - 2022

**Titre du stage :**

**Mise en valeur touristique d'un itinéraire de randonnée par la réalisation d'un guide dédié**

**Structure d'accueil :**

**Conseil départemental des Landes – Direction de l'Environnement – Service Randonnée**

**Adresse du lieu du stage :**

Conseil départemental des Landes – Direction de l'Environnement – Service Randonnée – 23 rue Victor Hugo, 40000 MONT DE MARSAN

**Responsable du stage :**

Nom : ROCH Cyrielle  
Fonction : Responsable du service Randonnée  
Tél : 05 58 05 40 08  
Email : environnement@landes.fr

**Niveau :**

BAC + 2 à BAC + 4

**Description du stage (contexte et objectifs du stage) :**

La mise en œuvre du Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR) est une compétence qui incombe aux départements.

Appliquée dans les Landes via des délibérations, il compte presque 3500km d'itinéraires inscrits, soit 215 boucles et des itinéraires tels que voies vertes et voies jacquaires. Les usages sont divers : pédestre, VTT, équestre et pèlerinage jacquaire.

Le Sentier de l'Adour est un itinéraire inscrit au PDIPR qui longe le fleuve Adour, entre Dax et Mugron (environ 90km). La partie Mugron-Aire sur l'Adour est en cours de finalisation.

L'objectif du stage est de réaliser sur cet itinéraire un document touristique synthétique et comparable à ceux déjà existants pour intégrer une collection de rando-guides.

Pour ce faire, le stagiaire devra faire des prospections sur le terrain et envisager ensuite par écrit le pas-à-pas descriptif pour intégrer la version papier des rando-guides.

Une version dématérialisée sera aussi à intégrer.

**Connaissances spécifiques :** fonctionnement des collectivités territoriales, partenaires touristiques, ...

**Qualités requises :** capacité de rédaction, goût du travail en extérieur, appréciation du travail au sein d'un collectif, assiduité, rigueur, adaptabilité, organisation, concertation, autonomie, prise d'initiatives, ...

**Durée et période du stage :**

2 à 3 mois entre avril et septembre.

**Renseignements pratiques :**

Les horaires de travail sont ceux fixés par le Département soit 8 h (7 h le vendredi) quotidiennes réalisées avec une pause méridienne d'1 heure. La durée du temps de travail est fixée à 70 h par quinzaine soit ½ journée de repos (RTT) par semaine ou 1 journée de repos (RTT) par quinzaine.

Le stagiaire aura sa résidence administrative à Mont de Marsan mais devra se déplacer sur le département des Landes et plus particulièrement sur le territoire du sentier de l'Adour (véhicule de service ou véhicule personnel contre indemnisation).

Le stagiaire pourra prétendre à l'indemnisation des frais kilométriques dans le cas où il emprunterait son véhicule personnel et aux indemnités forfaitaires de repas pour tout repas pris en dehors de sa résidence administrative ou familiale.

Gratification : Gratification accordée dès le premier jour de stage lorsque la durée dépasse 8 semaines et égale 600,60 €/mois (sur la base de 35 heures hebdomadaires).

**Comment postuler :**

envoyer CV et lettre de motivation à [drh.recrutement@landes.fr](mailto:drh.recrutement@landes.fr) avant le 18/02/2022 avec la référence offre de stage 2022-1.